

# elstb

Le magazine de l'Université Claude Bernard Lyon 1



n°11

→ Mars 2006

# SOMMAIRE

## 03 → **Portrait de...**

La Cellule Pensions Validations

## 04~05 → **Initiatives**

L'Université Claude Bernard Lyon 1 au cœur de l'amélioration de la qualité des soins

## 06~07 → **Du côté de nos chercheurs**

L'odontoblaste, une cellule multifonctionnelle

## 08~09 → **Enseignement**

L'institut des sciences et techniques de la réadaptation

## 10~11 → **Du côté de nos chercheurs**

Le têtard, le poisson et la libellule : dilemme dans l'imprévisible

## 12~15 → **Vie de l'Université**

Le "pôle forme"

Accents en noir et blanc à la culture?

Robert Abraham : l'action militante

Appel aux volontaires

Le tri des déchets : un an déjà !

## 16~18 → **Bilan**

Domitien Debouzie :

présidence et confidences

## 19 → **Portrait de...**

Lionel Collet : nouveau Président de l'Université Lyon 1

## 20 → **Ce qu'en pense...**

Philippe Gillet, Président du PUL

Photo couverture  
**Têtards (Sandrine Plénet)**



Directeur de la Publication :  
**Domitien Debouzie,**  
Président de l'Université

Rédacteurs en chef :  
**Bernard Courtinat**  
**Marine Ribault**

Comité de Rédaction :  
**Robert Abraham**  
**Lionel Collet**  
**Robert Garrone**  
**Eric Piaton**  
**Joël Reynaud**

Photographies :  
**Eric Le Roux**

Maquette :  
**Jean-Philippe Mathieu**  
[www.atelierchose.com](http://www.atelierchose.com)

Imprimerie :  
**Publi Concept**

[CLUB@univ-lyon1.fr](mailto:CLUB@univ-lyon1.fr)



## Édito

Ce numéro de CLUB est un peu particulier.

Sa marque principale est celle du bilan. C'est celui du président arrivé au terme de son mandat qui se livre à cœur ouvert. C'est aussi celui du responsable du SUAS, tout autant sincère, qui nous parle de militantisme social. Mais un bilan n'est pas une fin. Il annonce une nouvelle étape, une nouvelle phase de progression, d'évolution. C'est en tout cas le sens de la première expression du nouveau président de l'université et de celle du nouveau chargé de mission à la culture.

Bonne lecture à toutes et à tous.

# La Cellule Pensions Validations et APE

Par Rose-Line Nehring, Responsable

Rose-Line Nehring



**- Quels sont les motifs qui ont conduit à la constitution d'une cellule aussi spécialisée ?**

La nouvelle réglementation portant réforme des retraites et celle des validations des services auxiliaires s'accélèrent mais ne se simplifient pas. Le nombre de personnes faisant valoir leur droit à la retraite augmente depuis 1998, et restera soutenu jusqu'à 2008. Cette réunion d'éléments multiplie la diversité des cas et la complexité de chaque dossier. C'est presque du cas par cas.

L'efficacité nous demande d'agir en experts plutôt qu'en généralistes. Nous nous organisons pour répondre à une demande pressante mais aussi pour résorber des dossiers en attente. Nos missions concernent la gestion des dossiers, en nous appuyant sur des outils comme l'ANP (Application Nationale Pension) et l'information. Ce deuxième point est capital car un dossier de départ à la retraite ça se prépare. Je vois d'autres intérêts à la cellule. C'est une mutualisation des opérations de gestion et des compétences mais c'est surtout un lieu unique, identifié, où chaque personnel de l'Université arrivant en fin de carrière peut trouver des informations (à l'exception des personnels relevant du Rectorat et des IUT).

**- Quelles sont les grandes étapes de la constitution d'un dossier ?**

La première phase a lieu dans l'année de vos 58 ans ; le fonctionnaire reçoit un questionnaire qu'il renseigne et complète de pièces justificatives. Ces éléments facilitent la reconstitution de carrière et conduisent à l'établissement du Dossier d'Examen des Droits à Pension (DEDP). Nous saisissons ensuite ce DEDP sur l'ANP. Nous sommes alors capables de transmettre une estimation

chiffrée de la pension à 60 ans et pour chacune des années suivantes jusqu'à 65 ans.

La deuxième phase est celle du dépôt des demandes d'admission à la retraite ; elles sont initialisées auprès du service gestionnaire, puis nous prenons le relais. Dans notre jargon c'est le dossier PAD (Pension d'Ayant Droit). Pour éviter les interruptions entre le versement du dernier traitement et le premier versement de la pension, les démarches doivent être faites un an avant la date de départ prévue. Les délais du PAD sont écourtés si le DEDP existe et est complet. Le dossier est ensuite adressé au service des pensions du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) à La Baule pour contrôle. Si le dossier est complet, ce service établit la proposition de pension et la soumet à l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances.

**- Comment vous rencontrer ?**

Notre service est ouvert tous les mardis, mercredis et jeudis : pensions (04 72 43 16 19 / 04 72 43 35 87) et validations (04 72 44 62 06). Je reçois le vendredi sur rendez-vous à Rockefeller (04 72 43 35 97). Il nous faut consacrer une grande part de notre activité à la gestion des dossiers mais aussi à d'autres tâches, par exemple celle de la veille réglementaire. Vous l'avez probablement compris, cet aspect est la base de la gestion de tous les dossiers. Pour plus de détails, je vous invite à consulter le site intranet de l'Université : rubrique Ressources Humaines dans le sous-menu retraite. Ce site contient beaucoup d'informations sur les retraites et de nombreux liens, comme celui avec le simulateur du Ministère des Finances pour l'estimation de sa pension. **Propos recueillis par B.C.**

## → INITIATIVES ←

# L'Université Claude Bernard Lyon 1 au cœur de l'amélioration de la qualité des soins

04|

Au-delà de l'obligation déontologique et de l'obligation légale, la Formation Médicale Continue (FMC) s'impose à tout médecin puisque la durée de vie des connaissances médicales ne dépasse pas 3 à 4 ans. Avant même d'avoir achevé sa Formation Médicale Initiale (FMI), le futur médecin doit ainsi s'engager dans une démarche de FMC. La FMC est un dispositif complexe à de nombreux égards : diversité des publics concernés allant du médecin hospitalo-universitaire sur-spécialisé au médecin généraliste en milieu rural exerçant en libéral ; diversité des organismes formateurs incluant les départements universitaires de FMC, les associations de médecins, mais aussi l'industrie pharmaceutique ; large éventail des actions de formation. Cette complexité s'est accentuée depuis l'été 2004 durant lequel des dispositions législatives ont rendu l'Evaluation Individuelle des Pratiques Professionnelles (EPP) obligatoire pour tout médecin.

L'Université Claude Bernard Lyon 1 a toujours été précurseur en matière de FMC. Dès 1966, le Professeur René Mornex, relayé ensuite par le Professeur François Berthezène, a organisé des stages hospitaliers destinés aux médecins généralistes. La pérennité de ces stages, qui continuent à rassembler environ 200 médecins par an, témoigne de leur grand intérêt pour la pratique médicale. Avec 600 médecins inscrits chaque automne depuis plus de 30 ans, les séminaires de formations médicales continues, "Les Actualités Claude Bernard", constituent toujours la plus importante manifestation de FMC de la région. A côté de ces actions phares, de très nombreuses



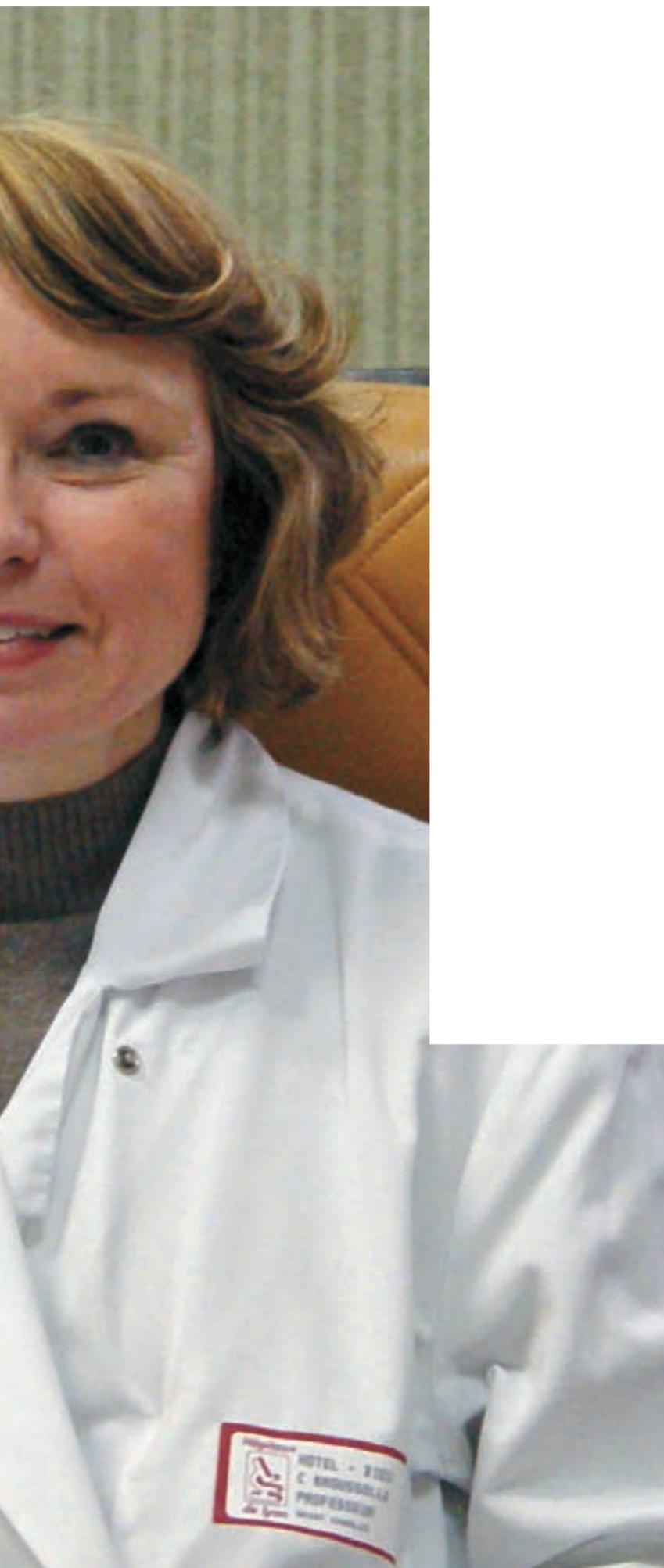
Christiane Broussolle

formations se sont progressivement mises en place, destinées à tous les types d'exercice de la médecine, qu'il s'agisse de formations courtes ou de formations diplômantes. Ainsi en 2004, 5 444 médecins totalisant 169 092 heures-stagiaires, ont bénéficié d'une formation continue de l'Université.

La FMC est un devoir éthique auquel tout médecin est lié par le serment d'Hippocrate. En 1995, la FMC est devenue une obligation déontologique selon l'article 11 du Code de Déontologie Médicale : « Tout médecin doit entretenir et perfectionner ses connaissances ; il doit prendre toute disposition nécessaire pour participer à des actions de formation continue ». Cette obligation est devenue légale en Avril 1996 : « L'entretien et le perfectionnement de ses connaissances constituent pour chaque médecin un devoir professionnel ». Elle a été réaffirmée dans la Loi du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de soins.

L'Université Lyon 1 est largement représentée dans les trois Conseils Nationaux de la FMC dont les membres ont été nommés en Janvier 2004. Leurs principales attributions sont de fixer les orientations nationales de la FMC, d'agréer les organismes formateurs, et, après avis de la Haute Autorité de Santé, les organismes aptes à effectuer les procédures d'évaluation, et d'évaluer la FMC.

Dans ce contexte, le Professeur Jean-Pierre Gérard et Madeleine Gonin ont structuré l'Antenne Santé de Formation Continue, lui attribuant des locaux situés sur le domaine Rockefeller, adaptés à son intense activité, et la dotant d'un personnel qualifié et motivé coordonné par Isabelle Bonnet-Ballon. Cette Antenne, placée sous la responsabilité du Service Commun de Formation Continue de l'Université Claude Bernard Lyon 1, actuellement dirigée par Philippe Cortès, a en charge la FMC, mais aussi la formation des



pharmaciens d'officine et industriels, des odontologues et des professionnels des techniques de réadaptation. L'Antenne Santé a développé un grand savoir-faire répondant aux exigences de multiples interlocuteurs professionnels en pleine activité.

Afin de réunir les différents métiers de la santé, des actions transversales se sont mises en place telles que les Journées de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation destinées à tous les acteurs de la rééducation fonctionnelle. Parallèlement, des liens étroits ont été tissés entre les partenaires de la FMC que sont les Associations de médecins, généralistes ou spécialistes.

C'est dans le domaine de l'analyse des besoins de formation que l'Université Lyon 1 a poursuivi depuis 1997 une recherche pédagogique originale. En effet, l'identification des besoins de formation et la mise en place d'outils pédagogiques adaptés à ces besoins sont des étapes essentielles de la FMC. Ces travaux, menés en collaboration avec le Conseil Régional de FMC, le Département de Médecine Générale de l'Université, et le Département de Santé Publique du Centre Léon Bérard, ont montré l'intérêt de l'auto-observation des pratiques dans l'identification des besoins de formation des médecins généralistes. Ils ont permis d'élaborer un journal personnel de consultation, outil simple, économique et facile à utiliser pour approcher les besoins de formation. Cet outil, validé, est utilisé dans le projet d'identification des besoins de formation des jeunes médecins généralistes, conduit avec l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, et qui s'inscrit dans le contrat quadriennal de développement 2003 - 2006 de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Complémentaire de la FMC, l'EPP (Evaluation Individuelle des Pratiques Professionnelles) est devenue depuis Août 2004 une obligation pour tout médecin. Ses modalités ont été précisées par décret (Avril 2005). Son agrément comme organisme d'évaluation des pratiques professionnelles constitue un nouvel enjeu pour l'Université. A cet égard, l'Antenne Santé de Formation Continue se doit de renforcer les synergies déjà existantes avec la Commission de la Formation Permanente des médecins de la Commission Médicale d'Etablissement des Hospices Civils de Lyon présidée par le Docteur Vincent Piriou.

**Professeur Christiane Broussolle**  
Directrice de l'Antenne Santé de Formation Continue.  
Université Claude Bernard Lyon 1  
8 avenue Rockefeller 69373 Lyon cedex 08

## → DU COTE DE NOS CHERCHEURS ←

# L'odontoblaste, une cellule multifonctionnelle

La dent est constituée de deux tissus minéralisés périphériques : l'émail (au niveau de la couronne) et le ciment (au niveau de la racine), d'un tissu minéralisé sous-jacent, la dentine, et d'un tissu conjonctif lâche, vascularisé et innervé, la pulpe. Dans certaines pathologies dentaires comme la carie, l'émail (ou le ciment) et la dentine sont localement déminéralisés. Si l'émail ne peut se reconstituer, la dentine peut être réparée grâce aux cellules qui la synthétisent, les odontoblastes. Ces cellules post-mitotiques sont situées à la périphérie de la pulpe, où elles forment une couche de cellules jointives. Les odontoblastes sont fortement polarisées avec en particulier un prolongement cellulaire, pôle sécrétoire de la cellule, qui s'auto-séquestre dans la dentine. La fonction principale des odontoblastes matures est donc l'élaboration de la trame organique de la dentine.

Cette cellule est mal connue dans la mesure où on ne peut l'isoler intacte hors de son contexte du fait de sa localisation à l'interface de la dentine et de la pulpe.

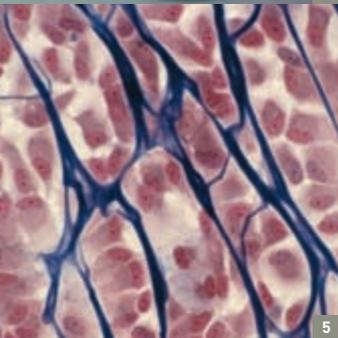
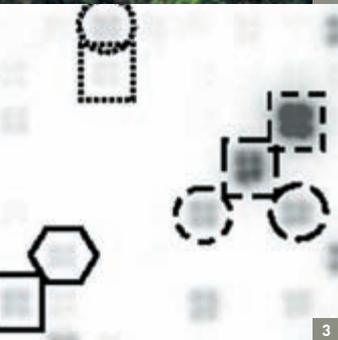
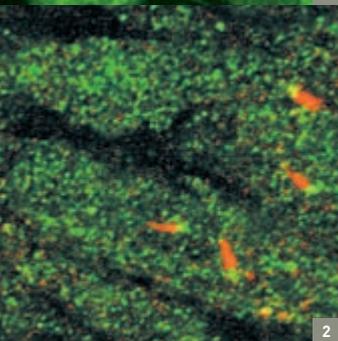
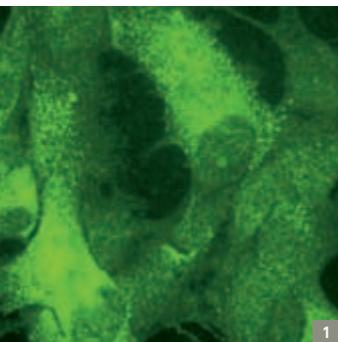
06|

Le laboratoire du Développement et Régénération des Tissus Dentaires dirigé par Françoise Bleicher, s'est depuis quelques années spécialisé dans l'étude des odontoblastes de la dent humaine. L'un des aspects de sa thématique scientifique a pour but d'élucider les mécanismes moléculaires qui d'une part président à la différenciation terminale des odontoblastes et d'autre part ceux qui régulent leur réponse en cas d'agressions pathologiques. La mise au point de deux modèles de culture originaux et l'apport de la biologie moléculaire ont permis à cette équipe, dans un premier temps, de faire évoluer les connaissances sur l'expression génique de ces cellules. Des gènes inconnus ont été mis en évidence dans ces cellules et parmi eux, deux sont en cours de caractérisation. Les modèles mis au point au laboratoire (culture *in vitro* d'odontoblastes humaines à partir de pulpe dentaire et culture de tranches de dents humaines) ont également permis de démontrer de nouvelles fonctions pour les odontoblastes. L'une d'elles est particulièrement innovante puisque d'après les chercheurs de l'équipe, l'odontoblaste serait une cellule capteur capable d'intégrer un stimulus externe (déplacement du fluide dentinaire sous l'effet d'un choc thermique, osmotique...) en un signal biologique qu'il transmettrait aux fibres nerveuses sous-jacentes. La mise en évidence de canaux ioniques mécano-sensibles (BKCa, TREK-1), c'est-à-dire assurant la transduction d'un stimulus mécanique en réponse électrique, pourrait être la première pièce du puzzle. L'équipe a également démontré la présence de canaux sodiques voltage-dépendants de type neuronal à la surface



Françoise Bleicher

des odontoblastes, et pour la première fois leur capacité à produire des potentiels d'actions, mettant l'odontoblaste au rang des cellules excitables tout comme les cellules musculaires. Le laboratoire s'intéresse à une structure particulière de l'odontoblaste, le cil primaire, qui pourrait être impliqué dans l'intégration de signaux mécaniques (déplacement du fluide dentinaire) en signaux biologiques comme c'est le cas pour le cil primaire des cellules rénales. Il reste à comprendre comment ces différents éléments s'intègrent pour expliquer les premières étapes de la transmission de la douleur. Cet aspect fonctionnel de l'odontoblaste présente un vif intérêt sachant que l'hypersensibilité dentinaire (douleur brève et vive ressentie en réaction à des stimuli thermiques, osmotiques, air pulsé...) touche 15% de la population adulte.



L'autre fonction nouvelle concerne le rôle des odontoblastes dans l'initiation de la réponse immunitaire suite à l'agression carieuse. Lorsque les bactéries à l'origine de la carie détruisent localement la dentine, les odontoblastes sont les premières cellules à rencontrer ces pathogènes. Possèdent-elles les éléments nécessaires à la reconnaissance des agresseurs, sont-elles capables de transmettre un signal aux cellules immunocompétentes de façon à éliminer ces agresseurs, quels sont alors les éléments qui régulent la synthèse de dentine réparatrice ? Les premiers résultats montrent que les odontoblastes expriment en effet des récepteurs Toll, structures impliquées dans la reconnaissance spécifique des pathogènes, et qu'ils synthétisent des chimiokines capables d'attirer les cellules dendritiques effectrices de la réponse immunitaire. Ils possèdent par conséquent des éléments qui laissent supposer qu'ils sont capables d'initier la réponse immunitaire au cours de la carie. C'est le premier exemple qui montre que des cellules d'origine mésenchymateuse, dérivées de la crête neurale, remplissent le rôle imparti aux cellules épithéliales dans les autres tissus. La connaissance de la fonction des odontoblastes dans la réponse immunitaire à l'agression carieuse peut amener à définir de nouvelles molécules visant à améliorer le traitement de la carie.

Face à cette approche fondamentale de la physiologie de l'odontoblaste, un autre aspect plus appliqué est en cours de développement dans le laboratoire. Il concerne l'ingénierie moléculaire et se propose d'étudier la réponse des odontoblastes face aux systèmes adhésifs (matériaux de coiffage pulpaire direct utilisés en alternative à l'hydroxyde de calcium). Etant donné que des sensibilités dentinaires et des caries peuvent apparaître suite à l'application de ces systèmes adhésifs, une meilleure connaissance des mécanismes moléculaires et cellulaires à l'interface adhésif/pulpe dentaire est nécessaire. Ceci devrait permettre de développer de nouvelles stratégies stimulant la formation de dentine réparatrice, moins agressives, et allant vers l'utilisation de molécules bioactives.

**Le laboratoire en quelques points:**

→Le développement de ces axes de recherche s'effectue depuis 1995 au sein de l'équipe universitaire, EA 1892, d'abord sous la responsabilité du Professeur H. Magloire et depuis 2003 du Docteur F. Bleicher. Le laboratoire a obtenu en 2005 la reconnaissance de l'INSERM et de la région Rhône-Alpes sous forme d'un contrat ESPRI. Il fait partie de l'IFR 62, dont Françoise Bleicher dirige actuellement le plateau technique (CeCIL - Centre Commun d'Imagerie de Laennec).

→Le laboratoire, en collaboration avec l'ARTEB (Agence Rhône-Alpes pour le développement des Technologies Médicales et des Biotechnologies), organise des tables rondes biennuelles avec les industriels régionaux du secteur dentaire et plus largement du secteur des biomatériaux. Ces rencontres ont pour but de faire connaître à ces sociétés les recherches menées dans les laboratoires de l'UFR d'Odontologie tout en faisant le point sur des sujets d'actualité (implants dentaires et ingénierie tissulaire, recouvrement de matériaux avec des multicouches de polyélectrolytes : principe et applications industrielles...).

→De plus, le professeur Henry Magloire, membre du laboratoire, dirige actuellement l'un des gros réseaux COST (Cooperation in the field of sciences and techniques), créés en Europe à partir de 1971 afin de mettre en relation laboratoires et chercheurs pour favoriser les échanges et les publications communes. Le réseau COST B23 (Oro-facial development and regeneration) est le seul en odontologie et regroupe actuellement 20 pays et plus de 50 laboratoires organisés en 4 groupes de travail (évolution et développement, anomalies génétiques, cellules souches et tissus durs, régénération tissulaire).

**Dr Françoise Bleicher**  
Bâtiment Odontologie  
11 Rue Guillaume Paradin  
69372 LYON CEDEX 08

- 1 → Canaux sodiques odontoblastes (microscopie en fluorescence)
- 2 → Cil odontoblaste microscopiCil odontoblaste (microscopie en fluorescence)
- 3 → Chimiokines plus ou moins exprimées selon l'intensité de la tâche (gris clair à gris foncé)
- 4 & 5 → Culture odontoblaste

## → ENSEIGNEMENT ←

# L'institut des sciences et techniques de la réadaptation

Structure unique sur le plan national, l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 accueille près de 1000 étudiants et a pour mission d'assurer la formation de six diplômes d'exercices paramédicaux (masso-kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, orthophonie, audioprothèse et orthoptie). En raison de l'ouverture de ces disciplines dans le domaine de la recherche et de l'intégration de ces filières dans le LMD, l'Institut Techniques de Réadaptation est devenu depuis fin 2005 l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation. Institut au sens de l'article L713-9 du code de l'éducation (ex article 33), son Conseil est présidé par une personnalité extérieure (M. R. Hanskens, Directeur des hôpitaux).

08|

Ces six formations ont plusieurs spécificités bien qu'elles relèvent toutes du domaine de la santé. Il s'agit de six professions réglementées et quatre d'entre elles sont régulées par des quotas nationaux; l'accès étant réservé par concours direct ou à l'issue du PCEM1 pour masso-kinésithérapie et ergothérapie ; (PCEM 1 = première année du premier cycle des études médicales). Les deux dernières formations (audioprothèse et orthoptie) sont régulées par un examen d'entrée dont le nombre de places est limité par la capacité d'accueil. L'insertion professionnelle des diplômés est totale du fait de cette régulation et de la pénurie dans certaines formations. Notre spécificité est que deux des diplômes dépendent du Ministère de la Santé : masso-kinésithérapie et ergothérapie. A ce titre aucun retour Sanremo n'est obtenu par l'université pour ces formations. Par ailleurs le Ministère de la Santé n'accorde aucun financement spécifique à la formation de masso-kinésithérapie mais accorde une subvention annuelle pour celle d'ergothérapie initialement par l'intermédiaire de la DRASS puis de la Région dans le cadre de la Loi de décentralisation. Cette subvention est appréciable mais insuffisante pour permettre une formation de qualité. Les droits d'inscription des étudiants sont donc différents de ceux des autres étudiants de l'Université Lyon 1, car ils doivent permettre de participer au coût de la formation. Afin de permettre

l'accès aux étudiants issus de milieux économiquement modestes, des bourses sont accordées, notamment par les Hospices Civils de Lyon pour les études de masso-kinésithérapie. A charge ensuite pour le boursier d'effectuer un certain nombre d'années (lié à la durée de la bourse) au service des Hospices Civils de Lyon.

Le programme de formation est régi par décret et l'habilitation de ce diplôme est conditionnée au strict respect de ce programme. L'université n'organise pas certains examens terminaux qui sont à la charge du Ministère de la Santé. Les étudiants ont une charge d'enseignement de l'ordre de 700 à 800 heures annuelles avec un important volume de stages professionnels.

Ces six diplômes d'exercice ne donnent pas lieu à des équivalences dans le cadre des cursus généraux. Par exemple les quatre années nécessaires pour l'obtention de la capacité nationale d'orthophonie ne donnent pas une équivalence de bac+4, mais tout au plus de bac+2 dans l'ancien système. Il a donc été proposé à Lyon d'intégrer ces formations dans le LMD sur une base volontaire. Les étudiants ont la possibilité de suivre en complément de leur formation professionnalisante, des enseignements dans les domaines de la plasticité cérébrale fonctionnelle et de la

psychobiologie des comportements, leur permettant si l'ensemble est validé d'obtenir une licence des sciences de la réadaptation. Cette licence générale donne accès au Master.

L'universitarisation est une nécessité car il n'existe aucun corps d'enseignants de ces six formations et les cours les plus professionnels sont donc dispensés par des non universitaires rémunérés sur un budget d'heures de vacations. Un des objectifs de la licence est de pouvoir à terme conduire des étudiants en Master puis





en Doctorat afin que certains deviennent enseignants-chercheurs avec une double compétence professionnelle et de recherche et puissent prendre en main les destinées futures de ces formations.

En complément de cette licence générale, l'ISTR demande pour habilitation à pouvoir dispenser les enseignements d'une licence très spécialisée, la licence professionnelle Codeur LPC, répondant aux besoins de tous les professionnels au contact des sourds.

L'Institut participe activement à la formation continue de l'université au travers de plusieurs AEU et DU et également par l'organisation de deux réunions

biennales : les journées de l'ISTR (sur le thème des traumatisés crâniens, en 2006) et des journées thématiques en orthophonie (qui réunit plus de 400 participants).

Cet Institut souffre cependant de l'état de vétusté des locaux de Rockefeller et de l'absence d'un bâtiment dédié avec des salles adaptées à ses spécificités. Il devrait prochainement accueillir la formation des masso-kinésithérapeutes déficients visuels leur permettant ainsi d'intégrer l'université dans le cadre d'une convention. La mise en conformité des locaux afin de leur permettre l'accessibilité étant une condition préalable à leur accueil. **Lionel Collet**

### **L'organisation de l'ISTR**

Directeur : Pr L. Collet (jusqu'au 4 Mars 2006)

Directrice administrative : Mme S. Skrabacz

Directeur des formations de Masso-Kinésithérapie et d'Ergothérapie : Pr F. RIGAL

Directeur de la formation de Psychomotricité : M. JN BESSON

Directeur de la formation d'Orthoptie : Pr P. DENIS

Responsable des Etudes d'Orthoptie : Dr H. MASSET

Directeur de la formation d'Orthophonie : Pr E. TRUY

Responsable des Etudes d'Orthophonie : A. BO

Directeur de la formation d'Audioprothèse : Pr L. COLLET

Responsable des Etudes d'Audioprothèse : JM CHANAL

# → DU COTE DE NOS CHERCHEURS ←

## Le têtard, le poisson et la libellule : dilemme dans l'imprévisible

La sélection naturelle conduit à l'adaptation. Il n'est pas difficile de s'en convaincre lorsqu'on constate les succès remportés par le vivant dans des milieux extrêmes (banquises, déserts, grottes ou abysses marines). Dans ces milieux, les stratégies biologiques répondent à une contrainte permanente et sélective comme le froid, l'aridité ou l'obscurité. Dans une nature plus ordinaire, les facteurs de sélection sont plus variés, parfois antagonistes, et leur intensité est fluctuante. Les réponses adaptatives relèvent alors de compromis entre pressions sélectives divergentes qui conduisent à des génomes (ensemble des caractères héréditaires) bons à tout faire ou généralistes. Une des caractéristiques de ces génomes est d'ajuster le phénotype (expression physique des caractères hérités) aux circonstances du moment et du lieu. Cela consiste à exprimer des potentialités génétiques en réponse aux stimulations immédiates du milieu. La forme du phénotype peut alors être prédite selon les conditions locales par une fonction, la norme de réaction. Mais on peut imaginer que ces réponses conjoncturelles rentrent en conflit les unes avec les autres : Imaginons une espèce qui a été soumise à des pressions divergentes de sélection pour deux réponses plastiques. La première consiste à répondre à l'odeur de fruits par un allongement du cou qui permet d'atteindre cette nourriture sur les basses branches des arbres. La seconde est de répondre à l'odeur d'excrément de félin par une réduction de la longueur du cou qui est la partie du corps la plus vulnérable aux attaques de ces prédateurs. Quelle sera alors la longueur du cou de cet animal lorsque le hasard le fait naître en un lieu à la fois riche en fruits et en félins ? Si ces réponses résultent d'un processus de sélection, on peut alors attendre que la réponse exprimée sera celle qui procure le plus d'avantages. Si le risque de mourir sous les attaques d'un félin est grand lorsque la présence de ce prédateur est détectable par l'odeur de ses excréments, on peut alors prédire que la meilleure solution est de se priver de fruits et d'opter pour un phénotype râblé.

Nous étudions ce type de dilemme chez les têtards de grenouilles confrontés à différents ennemis (Thèse de Céline Téplitsky. Travaux réalisés par l'UMR 5023). Les têtards sont les proies de prédateurs aux techniques de chasse contrastées. Certains pratiquent l'affût comme les larves de libellules. D'autres pratiquent la chasse à course comme les poissons qui poursuivent et harcèlent leurs proies. Lorsqu'une grenouille vient pondre dans une mare,

1 → Larve libellule

2 → Epinoche

3 → Têtard de Rana Dalmatina

4 → Rana dalmatina

5 → Pierre Joly et Sandrine Plénet



elle ne dispose souvent d'aucune information précise sur la nature des prédateurs qui l'habitent. Le jeune têtard va donc découvrir les dangers propres à son habitat, probablement en percevant l'odeur de ses ennemis. Répondra-t-il aux prédateurs en modifiant sa morphologie ou son comportement ? Cette réponse sera-t-elle efficace en augmentant la survie (hypothèse d'adaptation) ? La réponse diffère-t-elle selon que le prédateur est un affûteur ou un poursuiveur (hypothèse de spécificité) ? Lorsque les deux types de chasseurs sont présents, l'animal répond-il préférentiellement au plus dangereux (hypothèse de hiérarchie) ? La réponse est-elle proportionnée au risque réel (hypothèse d'ajustement) ?

Dans les mares de la vallée alluviale du Rhône, la densité de l'un ou l'autre type de prédateur dépend de l'exposition aux crues qui apportent les poissons, et de l'assèchement estival qui les élimine. Les poissons dominent par conséquent dans les milieux profonds souvent connectés au fleuve par les crues. En revanche, les libellules vont dominer dans les milieux plus temporaires et moins exposés aux crues. La grenouille agile (*Rana dalmatina*) vient se reproduire au printemps dans la plupart des milieux de la vallée alluviale, habités ou non par des poissons. Notre première hypothèse est que cette espèce répond plus fortement aux poissons que des espèces moins ubiquistes comme la grenouille rieuse (*R. ridibunda*) qui fréquente des milieux occupés par les poissons, ou la rainette arboricole (*Hyla arborea*) qui les évite. Cette hypothèse a été validée car les têtards de *R. dalmatina* se singularisent en développant, en présence de poissons, une forte musculature de nageoire, en réduisant leur activité et en se réfugiant dans des abris, tout en maintenant une vitesse de développement normal. Toutes ces variables morphologiques et comportementales exprimeraient l'ajustement de cette espèce à l'imprévisibilité de la présence des poissons au niveau local.

Nous avons alors testé chez cette espèce les hypothèses d'adaptation, de spécificité, de hiérarchie et d'ajustement en comparant les réponses des têtards aux épinoches (poissons) et aux larves de libellules. Nos expériences révèlent que seuls les poissons induisent une hypertrophie des muscles et de la voile de la nageoire (hypothèse de spécificité validée). Cette hypertrophie augmente la vitesse de nage du têtard, d'un facteur moyen de 1,4, et lui permet de s'enfoncer plus rapidement dans la vase. Nous avons testé le rôle adaptatif de ces réponses en exposant les têtards à des prédateurs libres : leur survie est nettement augmentée par une exposition préalable à des prédateurs en cage. De plus, les têtards consommés par les poissons sont ceux qui présentent la plus faible musculature de nageoire : la sélection s'opère bien dans le sens de la réponse observée (hypothèse d'adaptation validée).

En présence de larves de libellule, le têtard augmente aussi la superficie de la nageoire, mais la taille de la musculature demeure inchangée. Nous supposons qu'il est inutile pour le têtard d'augmenter la vitesse de fuite lorsque le prédateur est un affûteur (lorsque l'attaque survient, il est trop tard pour fuir !). Augmenter la superficie de voile crée en revanche un effet de leurre en orientant les attaques vers une partie non vitale du corps. Le têtard peut même abandonner à son prédateur une partie de sa nageoire sans pour cela y perdre la vie.

Nous avons pu montrer que les larves de libellules étaient, à masse égale, des prédateurs plus dangereux que les épinoches. On devrait donc s'attendre à ce que le têtard de grenouille agile présente une réponse de type « libellule » lorsqu'il est en présence simultanée des deux prédateurs. Et c'est ce que nous avons observé. Les réponses spécifiques sont bien hiérarchisées en fonction du danger (hypothèse de hiérarchie validée).

Si l'on retire les prédateurs, les têtards récupèrent en quelques jours une morphologie normale ce qui laisse à penser que le coût d'une telle réponse n'est pas négligeable. Si les défenses induites sont coûteuses, alors elles devraient être proportionnées au risque de prédation, c'est-à-dire à la densité de prédateurs. Pour tester cette hypothèse, nous avons élevé des têtards en présence d'un nombre croissant de poissons en cage. De façon générale, la réponse des têtards est fonction de la densité de poissons. Les têtards sont donc capables d'estimer la densité en prédateurs et d'ajuster leur morphologie au risque (hypothèse d'ajustement validée).

Ces expériences montrent l'ajustement extraordinaire des processus de développement à des conditions écologiques imprévisibles. La connaissance de ces ajustements revêt une importance toute particulière dans le domaine des interactions entre génome et environnement. La maîtrise de tels mécanismes ontogénétiques ouvre aussi la voie à de nouvelles méthodes d'évaluation de l'impact de changements climatiques ou de polluants qui seront beaucoup plus sensibles que les approches basées sur la mortalité. On peut en effet attendre qu'un organisme impliqué dans la réponse à des xénobiotiques (polluants à action biologique) perde ses capacités d'ajustement aux conditions de son milieu.

**Pierre Joly et Sandrine Plénet**  
**UMR 5023 Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux**  
**Bâtiment Darwin C, Université Claude Bernard Lyon1**

## Le « Pôle Forme » : un centre universitaire de remise en forme



12

En septembre 2005, le nouveau gymnase Colette Besson a été inauguré sur le campus de la Doua (52 bd Niels Bohr) et un espace de 400 m<sup>2</sup> a été créé pour en faire l'un des premiers centres nationaux universitaires de remise en forme. Equipé par l'UFR STAPS, cet espace est associé au DEUST Métiers de la Forme.

Il comprend notamment une salle de musculation et de cardio-training (35 postes) et une salle de danse de 200 m<sup>2</sup>. Ce centre, lieu de formation et lieu de vie et de loisirs, est ouvert aux personnels et aux étudiants des quatre établissements membres du SIUAPS (les trois universités et l'INSA).

Pour sa première année, le Pôle Forme propose 30 semaines d'animation Fitness, soit pour chaque semaine 6 heures de cours collectifs et 8 heures d'accueil et de suivi en

salle de musculation. L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés du DEUST Métiers de la Forme, et assistés par des étudiants en cours de formation.

Dès l'ouverture, et avec le soutien du SUAS, du SIUAPS, du SUAPS, et des comités d'Action Sociale de l'Université Lyon 1 (CLAP), de l'INSA (CASI) et du CNRS (CLAS), le Pôle Forme a séduit plus de 160 personnes, étudiant ou travaillant sur le campus de la DOUA.

D'autres projets sont à l'étude (une fiche Action a été rédigée pour le prochain quadriennal), afin de développer l'actuelle offre proposée aux personnels et aux étudiants, et à plus long terme offrir une structure de base pour des études en recherche appliquée dans le champ des activités physiques et sportives, associant professionnels et universitaires. **Virginie Pillat**

# Accents en noir et blanc à la culture ?

Pascal Michalon, 47 ans, Maître de Conférences en Biochimie, est connu pour être l'un des photographes les plus actifs de l'Université. Fortement impliqué dans le fonctionnement du SUAS, il est désormais le chargé de mission à la culture depuis le 30 janvier 2006.

## Toutes les routes de la biochimie mènent-elles à la culture ?

Je pense qu'il est indispensable d'avoir de l'expérience pour mener un projet à bien. Cela s'applique particulièrement au domaine culturel où la connaissance des différents milieux artistiques est essentielle pour développer une politique cohérente et construite.

Comme d'autres, mon parcours n'est pas linéaire. Je ne suis devenu Docteur en Biochimie que tardivement. Auparavant, après un passage comme enseignant en lycée technique, je me suis retrouvé au Lycée Français de Vienne en Autriche, ville berceau de la psychanalyse... C'est là que j'ai rencontré la photographie. C'était il y a 20 ans. Cette rencontre m'a conduit ensuite à suivre les enseignements d'une Licence de l'Histoire de l'Art. Aujourd'hui, il me reste un diplôme en Histoire de l'Art, le virus de la photographie et un regard très personnel sur les arts plastiques.

## Comment abordez-vous votre travail en photographie ?

Bien évidemment j'ai toujours une idée préalable. Parfois, les images une fois réalisées me suggèrent ou m'inspirent d'autres réflexions qui vont orienter la suite de mon travail. J'aime prendre mon temps car la structure d'un travail ne naît pas dans l'instantané.

Depuis presque 5 ans, je travaille sur le thème de la plage ; je sais que je n'ai pas terminé cet essai. Mais je termine toujours ce que j'entreprends. En photographie, le temps a son importance. L'éphémère ne me correspond pas.

## Allez-vous aborder la culture à l'Université avec votre regard de photographe ?

Il y a des comparaisons à faire entre la photographie et les missions de l'université. La photographie associe souvent de manière paradoxale engagement immédiat et recul par rapport à l'événement. Elle enregistre les faits, parfois brutalement, et simultanément permet d'offrir a posteriori de multiples interprétations (relatives à l'artiste, au contexte culturel, etc). Il y a à la fois une image miroir individuelle et une image miroir collective.

Si l'on prend l'université comme lieu de réflexion, nous devons, à travers notre enseignement, transmettre des connaissances en un temps limité tout en développant la capacité de discernement de nos étudiants. Nous formons les hommes et les femmes du monde de demain. Notre mission est de leur fournir davantage que du savoir. L'éthique professionnelle nécessite la connaissance et un regard critique suffisant pour l'appliquer à bon escient. Associer dans nos formations un regard culturel me paraît aller dans le sens de la distanciation. Je rêve parfois que notre LMD propose une véritable transversale culture.

## Concrètement, quels seront vos grands axes de travail ?

Je vois deux grands axes ayant pour point de rencontre le mot ouverture.

Le premier concerne les arts vivants, en particulier le théâtre avec l'arrivée de la Compagnie Française Maimone. Sa venue est pour nous une occasion magnifique qui nous place au cœur de la création et nous permet d'apprendre et d'évoluer au contact des artistes du monde du spectacle. Si

cette collaboration fonctionne durablement, l'Université peut devenir un lieu de création artistique très novateur. La création est une ouverture sur le monde : pour l'Université c'est une ouverture formidable sur la vie et sur la cité.

Le deuxième concerne la photographie qui occupe déjà une place particulière à l'Université. C'est aujourd'hui, avec la vidéo, le média de l'art contemporain par excellence.

Nous allons poursuivre le travail entrepris depuis sept ans autour des expositions. Je souhaite nous engager davantage dans des collaborations avec des centres d'arts et des galeries. Cela permettra d'établir une connexion durable entre la ville et l'Université, de proposer sous plusieurs angles des expositions de grande qualité.

La rencontre avec des artistes de renommée internationale dont les qualités humaines sont à la hauteur de leur création et de leur regard est un enseignement en soi (et cela doit être un vecteur d'incitation aux pratiques artistiques pour tous les usagers de l'Université). Mais pour arriver à monter de tels projets il est indispensable de bien connaître le monde de l'art et de créer un véritable réseau d'échanges.

Il ne s'agit pas de devenir galeriste, l'Université n'a pas une vocation marchande. Mais c'est seulement en privilégiant la qualité de notre programmation que les personnels, les étudiants de l'Université et le public extérieur trouveront matière à réflexion et prendront du plaisir.

Pascal Michalon



# Robert ABRAHAM : l'action militante

Depuis 1998, Robert Abraham donne une franche impulsion à l'action sociale au sein de l'Université, au point d'en faire un élément fort et reconnu. « Cette reconnaissance ne doit pas être mise à mon crédit car c'est la réussite d'un groupe et d'un soutien constant de toute l'équipe de direction de Lyon 1 » commente Robert. Cette modestie ne trompe personne car il ne fait aucune doute que la part de son activité pour le SUAS a été majeure dans cette réussite. Et pourtant il n'est pas candidat à sa succession dans les statuts de l'Université Lyon 1 excluent trois mandats consécutifs !

## Pourquoi cette décision ?

Ce projet, initié il y a presque 8 ans, est statutairement arrivé à son terme. Pour moi, il est aussi temps de passer à autre chose. Au bout de 8 ans, il me paraît sain de passer la main afin que le projet « Vie des personnels » trouve un souffle nouveau et d'autres impulsions.

## Selon votre opinion qu'est ce qui fait fonctionner un SUAS et pour quels objectifs ?

Sans hésitation la démarche militante qui complète le travail exigeant du service administratif. Le fonctionnement de la « Vie sociale des personnels » de l'université n'est pas que le fait du responsable et de l'équipe administrative du SUAS. C'est aussi le résultat de l'esprit de citoyenneté et d'engagement d'un certain nombre de personnels qui s'impliquent au niveau du conseil du SUAS ainsi qu'au sein des associations de personnels. A l'initiative de chacun, ils s'investissent dans des actions collectives concrètes : sport, culture, loisir ou social. Ainsi ces actions créent du lien social et du dynamisme dans notre université. Cette cohésion se renforce en cassant les cloisons entre les catégories de personnels, les services ou les laboratoires et les sites. Il apparaît petit à petit une culture d'établissement. Par exemple, l'accueil de nos nouveaux collègues est édifiant. Cette synergie d'action est le fruit d'une collaboration entre différents services de notre Université : le CRI, la communication, la DRH, le service culturel, le service social, la médecine du travail et le SUAS (j'espère avoir cité tout le monde !) ; le projet « 10 Km de Lyon » est le résultat de la coopération du SUAS, du CLAP, de la Vie étudiante, du SUAPS, de la MPU, des mutuelles de santé.

## En résumant tout ce que vous avez réalisé quel élément reprenez-vous en priorité ?

...La professionnalisation de l'action sociale. On peut penser qu'elle a été réussie ce qui n'était pas acquis d'avance. Cette professionnalisation qui passe par une rigueur de gestion a nécessité une réorganisation des structures dédiées à l'action sociale et leurs fonctionnements. La structuration de la démarche sociale a contribué à un développement économique important. A titre d'exemple, la délégation de service public de restauration à une société privée et celle de la mission « garde d'enfants » (crèche) à l'association (CLE) ont permis de pérenniser une quarantaine d'emplois et représentent un chiffre d'affaire annuel de plus de 2 M€. Le passage de l'action associative à un service organisé a eu une autre conséquence : il a fait évoluer les rapports entre les personnels et les membres bénévoles vers une relation de type service-usagers. On pouvait imaginer que cela se traduise par moins de participation militante. Ce ne semble

pas être le cas comme l'illustre la réorganisation du CLE, avec le recrutement d'un gestionnaire qui permet au responsable d'exprimer pleinement son projet social. De plus, la parfaite synergie d'action et le dialogue constant entre le SUAS et les associations de personnels ont permis de développer les missions sociales de l'Université Lyon 1.

Enfin, la dynamique sportive initiée pour les personnels et étendue à l'usage des étudiants (Marathons internationaux, 10 km de Lyon, Forum sport et santé,...) est sans contexte un élément fort de notre politique sociale.

## Comment s'annonce le prochain projet d'action sociale ?

Le projet social, volet du prochain quadriennal s'appuiera sur le socle actuel. Proposé aujourd'hui, il sera mis en place par une nouvelle équipe qui apportera, je n'en doute pas des idées et des initiatives nouvelles. Ce projet propose de nouveaux axes qui devraient améliorer ce qui doit l'être et pérenniser ce qui fonctionne. Ce projet vise aussi à effacer les derniers vestiges d'inégalité entre titulaires et contractuels par exemple en ce qui concerne l'attribution des chèques vacances. D'autres actions d'incitations fortes en terme de transports en commun, par exemple une participation financière pour les abonnements figure dans le projet d'établissement. Le champ de l'action sociale est vaste et en synergie avec d'autres services universitaires, il offre d'innombrables possibilités.

Pour clore ce propos, je souhaite très sincèrement remercier toutes celles et tout ceux qui, par leurs collaborations, leurs échanges d'idées, m'ont permis de progresser. **Robert Abraham**



Robert Abraham

## APPEL AUX VOLONTAIRES

**Renouvellement en Mai 2006 des équipes du Conseil du SUAS et Conseil d'administration du CLAP :**

Participez de manière active à la « Vie des personnels »

Contact : suas@univ-lyon1.fr et clap@univ-lyon1.fr

# Le tri des déchets : un an déjà !



| 15

Gisèle Beldon

En mars 2005, l'Université Claude Bernard Lyon 1 mettait en place une filière d'élimination des déchets. Cette prise en charge était rendue nécessaire par la réglementation en vigueur qui nous imposait, comme à tout établissement industriel, d'assurer le stockage et le ramassage de nos déchets. L'Université a fait le choix d'en valoriser une partie par le tri du carton et du papier. Ce choix était celui d'un comportement citoyen et responsable de l'ensemble des personnels de notre établissement. Un an près la mise en place de cette filière quels sont les premiers résultats ?

C'est à la société SITA-MOS qu'a été confiée la collecte, d'une part, des papiers et des cartons triés et, d'autre part, de tout le reste qualifié de déchet industriel banal (DIB). Les bons rapports avec cette société ont permis d'ajuster la quantité des déchets produits au nombre de bacs (aujourd'hui 215 répartis sur les sites où se déroule la collecte). Cela se traduit par une optimisation des circuits de collecte et une minimalisation des coûts.

Sur l'année, la totalité des déchets collectés est de 910 tonnes par an. Les déchets triés (cartons et papiers) représentent 25 % du total. Le coût global de la collecte est de 160 000 euros/an. Mais la valorisation des cartons et papiers à hauteur de 6 000 euros vient en déduction de cette somme (4% de la facture totale).

L'évaluation initiale estimait la production annuelle à 950 tonnes de DIB recyclables. L'objectif était d'en trier les deux tiers en se fondant sur des initiatives conduites par des établissements pouvant être comparés au nôtre. Le coût de l'opération était jugé finalement à 175 000 euros, après plusieurs fluctuations des devis.

Au terme de la première année de fonctionnement, il apparaît que les

évaluations de la production et des coûts étaient correctes. Si trier 66% de nos déchets demeure un objectif raisonnable, atteindre 25% dès la première année est une réussite car le chiffre moyen est plutôt de 15 %. Il nous reste une marge importante de progression grâce à de petits gestes. Par exemple, il est utile que les poubelles de tri ne servent pas au classement de dossiers comme cela peut être observé dans quelques services administratifs ou de demander leur remplacement si elles sont inutilisables (tri. « nom de votre domaine »@univ-lyon1.fr). Ces petites fausses notes, corrigéables, ne doivent pas masquer le très fort investissement de la plupart des personnels et des étudiants. Cela mérite d'être souligné.

Les premiers résultats sont de bons résultats ; ils indiquent que miser sur un comportement citoyen et responsable est le bon choix. **Gisèle Beldon**

## Domitien DEBOUZIE : présidence et confidences

Dresser le bilan d'un Président d'Université arrivé au terme de son mandat peut se faire de bien des manières. Il peut être exclusivement comptable, mettre en avant une ou plusieurs grandes réussites ou être encore un testament politique (qui est généralement adressé à son successeur). CLUB a fait le choix d'interroger l'homme plutôt que celui de questionner le gestionnaire et le politique.

### **Quels sont les projets réalisés à l'Université Claude Bernard Lyon 1 qui, avec le recul, pourraient vous rendre fier d'être celui qui les a faits ? Pour quelles raisons ?**

Le premier projet concrétisé est très symbolique : la suppression des deux fédérations Sciences et Santé, à la fois officiellement dans les statuts et dans les faits. Fort de cette avancée, je me suis alors efforcé, avec l'aide de nombreux collaborateurs dévoués, de promouvoir l'identité de l'université et de faire passer une culture d'établissement. Celle-ci a pu s'exprimer en de nombreuses occasions, avec une synthèse aboutie dans l'actuel projet d'établissement pour les années 2007-2010.

La seconde réalisation que j'avais annoncée dans mon programme en 2001, et qui me semble effective, concerne l'image de l'Université Claude Bernard Lyon 1 hors de ses murs. L'Université Claude Bernard Lyon 1 est maintenant un établissement connu, et reconnu pour son dynamisme, ses innovations dans de nombreux domaines, peut-être d'ailleurs davantage à l'échelle de la France qu'à celle de Lyon ! Dans les secteurs notamment de la formation, de la valorisation de la recherche, de la gouvernance et des technologies de l'information et de la communication, elle est désormais citée comme exploratrice de nouvelles voies et particulièrement sollicitée, soit pour faire connaître ses initiatives, soit pour jouer le rôle de pilote dans de nombreux projets.

La mise en place du processus de Bologne constitue une troisième réalisation dont l'Université Claude Bernard Lyon 1 peut être fière. Le passage au LMD a entraîné une réelle « révolution » pédagogique dans l'établissement. Je rends hommage à l'énorme travail accompli par une très grande majorité des personnels de l'Université, tant du corps enseignant que de celui en charge des questions administratives, avec une mobilisation sans faille. Le résultat est à la hauteur, avec un modèle à mon avis exemplaire, reposant notamment sur une orientation progressive des étudiants en licence et de nombreuses passerelles entre les formations. L'Université Claude Bernard Lyon 1 est la seule université à avoir été autorisée à délivrer des masters décrits seulement par des mentions ; cela signifie que la





Direction de l'Enseignement Supérieur a jugé l'Université Claude Bernard Lyon 1 capable d'assumer sa responsabilité complète dans la définition des parcours internes aux mentions (dans les autres établissements c'est la DES qui est garante de la définition des spécialités). J'aurais aimé que d'autres établissements de taille comparable puissent expérimenter un tel modèle de master.

Le quatrième thème qui me paraît significatif concerne le système d'information global de l'université. Même si ce type de réalisation est moins connu, il représente à mes yeux un élément fondamental de la politique future d'un établissement moderne de l'enseignement supérieur. Le système d'information n'est pas terminé car c'est un projet à long terme, mais une dynamique est lancée, avec des objectifs affichés et réalistes. Il restera à reconnaître l'intérêt d'une Direction des Technologies et du Système d'Information, et de la mettre en place.

**Si la machine à remonter le temps existait, quel(s) ouvrage(s), pour notre établissement, remettriez-vous sur le métier et pourquoi ?**

Un point a résisté à mes propositions, plusieurs fois soumises aux intéressés, amendées et finalement abandonnées. C'est la question de la structuration des 22 composantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Avec le recul, j'aurais dû demander un audit externe, dès 2003, pour répondre aux deux questions suivantes : 1) quelles missions pour les composantes (UFR et Instituts) avec la mise en place du LMD et une nouvelle structuration de la recherche ? 2) quelle configuration globale dans l'Université pour optimiser sa gestion ? Compte tenu des ressources humaines limitées et insuffisantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1, il est indispensable de réduire le nombre de composantes en développant des pôles de compétences de taille suffisante. La gestion de la licence « Sciences et Technologies » devrait être attribuée à de tels pôles, et ne pas relever d'une instance centralisée. La question devra de toutes façons être abordée avec la très probable mise en place du Pôle de Recherches et d'Enseignement Supérieur de Lyon. **Suite p 18 →**

# Domitien DEBOUZIE : présidence et confidences

**Durant votre mandat, vous avez activement participé aux débats qui ont animé la Conférence des Présidents des Universités. Prenant appui, entre autres, sur un certain nombre d'avis issus de la CPU, notre ministère de tutelle met en oeuvre une grande mutation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quelles sont vos convictions profondes à propos de ces grandes évolutions ? Sont-elles rendues nécessaires par l'évolution de notre monde ou bien sont-elles des options politiques ? Existe-il des alternatives ? Pourquoi ces choix ?**

Une réforme des établissements d'enseignement supérieur semble, à mes yeux, indispensable, en remaniant profondément la loi de 1984 qui traduit un contrôle très centralisé de l'Etat sur les établissements. Les universités françaises sont confrontées à une forte concurrence internationale, en recherche depuis plusieurs années, en formation depuis peu par le défi que constitue l'arrivée de nombreux étudiants de pays émergents en quête de master, de doctorat et bientôt de post-doctorat. Une grande différence entre une université comme l'Université Claude Bernard Lyon 1 et des universités américaines de même taille, vient de notre faiblesse en 3<sup>ème</sup> cycle et en post-doctorants. C'est l'enjeu du développement des universités françaises, et de notre capacité à développer une recherche compétitive entraînant des innovations.

Le fléchage de l'Etat français sur des thèmes de recherche ciblés ou sur quelques centres internationaux de recherche, me semble difficilement contournable, compte tenu de la taille de la France dans le contexte international. C'est une option politique plus ou moins explicitée par le gouvernement ; mais ce n'est pas suffisant : il devra, en outre et quels que soient les partis politiques au pouvoir, s'engager sur le long terme ; l'enseignement supérieur et la recherche réclament une stabilité dans les choix politiques effectués.

Mais si la France veut réintégrer la cour des grandes nations innovantes, un effort supplémentaire devra être fourni, notamment en termes de ressources humaines affectées à l'enseignement supérieur et à la recherche, de revalorisation de nos métiers et des moyens affichés à l'Université, parent vraiment très pauvre de l'enseignement supérieur. Mais des moyens supplémentaires ne seront bien mis à profit que si les universités, ou au moins certaines d'entre elles comme l'Université Claude Bernard Lyon 1, sont capables d'assumer pleinement une autonomie de gestion de leurs ressources. Les universités éprouveront les plus grandes difficultés à collaborer avec leurs homologues étrangères si elles restent contraintes par la réglementation tatillonne induite par la loi de 1984. Laissons les vivre et prendre des initiatives !!

**Grandes réalisations ou pas, quels sont les principales satisfactions et les principaux désagréments que vous retiendrez de l'exercice de cette fonction très particulière de président d'université ?**

J'ai vécu une expérience humaine extraordinaire tant au sein de l'établissement qu'au niveau de la Conférence des Présidents d'Université. Ici, de nombreux collaborateurs sont devenus des amis qui se sont dépensés sans compter au service d'une cause : faire de l'Université Claude Bernard Lyon 1 une entité dynamique, portée vers l'avenir et soucieuse de démocratie et de respect de chacun. A la CPU j'ai trouvé un autre cercle de collaborateurs et de collègues qui m'ont permis d'appréhender des problèmes généraux de la formation des étudiants mais aussi du fonctionnement général d'une université. A tous, je dis simplement merci.

Mon principal désagrément, pour reprendre le terme de la question, vient de l'inertie du système. Ayant côtoyé en recherche les théories de la biologie évolutive, je n'ai pu m'empêcher de toujours comparer les transformations de l'Université Claude Bernard Lyon 1 à celles de ses voisines, notamment les autres grandes universités scientifiques. Si l'Université Lyon 1 veut continuer d'être reconnue en France et ailleurs, elle doit progresser au moins aussi vite que les concurrentes. J'ai eu du mal à accepter le refus de changer de certains responsables de l'Université Lyon 1, probablement inquiets de perdre leur « pouvoir ».

**Nombre de lecteurs de CLUB se posent ces questions. Devenez-vous conseiller au Ministère ? Serez-vous le premier Directeur de l'Université de Lyon ? Que fait Domitien Debouzie dans les mois qui viennent ?**

A partir du 5 mars, je bénéficie d'une année de congé de recherche et de reconversion thématique, comme le règlement l'autorise. Je compte bien en profiter, même si j'ai déjà accepté la Présidence des Comités de Suivi de Licence et Licence Professionnelle. Peut-être vais-je pouvoir me consacrer plus sereinement au sport, avec des séances d'entraînement effectuées à des horaires un peu plus classiques, en groupe ... Après une parenthèse de cinq ans je vais pouvoir reprendre une vie familiale plus sereine et consacrer davantage de temps à mes proches, d'autant plus que le cercle s'agrandit régulièrement.

## Lionel COLLET, nouveau Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

Elu le 7 février 2006 dès le premier tour de scrutin à la majorité absolue, Lionel Collet succède à Domitien Debouzie. Formé à l'Université Claude Bernard Lyon 1, Lionel Collet a conduit en parallèle des études de médecine à la Faculté de Médecine de Grande Blanche et de Biologie Humaine à l'UFR de Biologie Humaine. La transversalité est au centre du parcours poursuivi sur le plan scientifique avec un engagement dans la recherche en audition humaine, thème pluridisciplinaire par excellence nécessitant une formation en acoustique, en neurosciences, en traitement du signal et en psychologie. En 1991,

il créa et dirigea un laboratoire associé au CNRS « Perception et Mécanismes Auditifs » qui devint quelques années plus tard l'UMR CNRS 5020 « Neurosciences et Systèmes Sensoriels » par regroupement de ce laboratoire et du laboratoire de recherche en olfaction dirigé par le Pr. André Holley. Le laboratoire est actuellement basé principalement sur le site de Gerland avec des antennes hospitalières pour les expérimentations chez l'humain. Ce laboratoire associe des enseignants des secteurs sciences, sciences et technologie et santé. Sur le plan des enseignements, Lionel Collet a créé et dirigé le DEUST de technicien d'explorations sensorielles en 1991 et plusieurs autres formations soit dans le cadre de certificats de maîtrises de

sciences biologiques et médicales (certificat de physiologie orofaciale, certificat de psychobiologie des comportements) ou de formations continues (DU d'audiologie audioprothétique approfondie). Il assurait jusqu'à maintenant la direction de la formation au diplôme d'état d'audioprothèse (depuis 2000) et de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (depuis 2004). L'activité hospitalière est cohérente avec l'activité universitaire puisque Lionel Collet dirige un service hospitalier d'audiologie et d'explorations oro-faciales au sein des Hospices Civils de Lyon. Parmi ses principaux mandats, il a été 2<sup>ème</sup> VP du Conseil Scientifique

de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (1995-1999), Président de la Commission Recherche des Hospices Civils de Lyon (1999-2003), et membre du Comité National de la Recherche Scientifique (1995-2004).

Profondément attaché au service public et à la laïcité, il considère que le Président de l'Université Lyon 1 a pour missions, hormis le respect des fonctions réglementaires, de participer à l'élaboration de la stratégie de l'établissement et de la conduire dans

une perspective de moyen et long termes. Le projet, rappelé dans sa profession de foi, est de « permettre à notre établissement d'occuper la place en formation et en recherche qui lui revient dans le paysage universitaire européen de demain et de préparer son devenir au-delà du contrat quadriennal 2007-2010. »

Sa conception de l'université est qu'elle doit, pour répondre à ses missions de production des connaissances et de diffusion des savoirs, affirmer son indépendance, son progressisme et son caractère universel. Nul ne doit en être exclu en raison de ses ressources ou de situations de handicaps. Lieu de formation, elle est aussi lieu d'ascenseur social.

Sa politique reposera d'abord sur des thèmes forts comme le développement de la pluridisciplinarité à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (en étant acteur moteur du PRES), l'ouverture vers le monde socio-économique (pour la formation et la recherche), le développement de l'offre de formation tout au long de la vie, mais aussi et surtout, la construction d'une grande politique des personnels.

La gouvernance reposera sur l'écoute, la concertation et la délégation (sous forme de contrat avec les composantes et sous forme de délégation de missions).

Sur le plan personnel, Lionel Collet, âgé de 51 ans, est père de trois filles et cultive son violon d'Ingres à travers les visites de musées et d'expositions d'art (avec un intérêt particulier pour la peinture du XV<sup>e</sup> siècle).





Photo : ENS Lyon

## → CE QU'EN PENSE... ← Philippe GILLET, Président du Pôle Universitaire de Lyon

### Lyon a-t-elle l'ambition d'être une grande ville universitaire?

« Universités et élites du futur, un marché mondial ». Ce titre à la une du journal « Le Monde » en date du 2 octobre 2005 reflète un profond questionnement sur le positionnement du monde universitaire face à la mondialisation. On peut le regretter, s'en réjouir, mais il ne faut surtout pas que nous le négligions. En France le débat est intense. Faut-il plus de moyens ? Quelle autonomie pour les établissements universitaires ? Quelles relations avec la sphère économique ? Quels statuts pour les étudiants ? Quelles alliances entre établissements ? Comment attirer des étudiants de qualité dans nos établissements devant une concurrence de plus en plus farouche ?...

On peut bien sûr regretter que l'Université devienne un enjeu de la mondialisation au nom des principes de l'économie et du juste retour sur investissement. Mais avons-nous réellement le choix ? Je ne le crois pas. A nous donc de montrer qu'il est possible de préserver et d'enrichir nos missions fondamentales de formation et de recherche tout en les associant au développement économique du pays.

Les établissements universitaires de Lyon regroupés au sein du Pôle Universitaire de Lyon ne sont pas restés insensibles à ce débat. Se pose pour eux la question de voir comment mettre en place une politique de formation et de recherche qui les mettent en situation d'occuper ensemble une place reconnue sur l'échiquier universitaire mondial. Etre visible de l'étranger et attractif n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Nous y travaillons depuis plus d'une année. Il est toujours intéressant de se comparer aux établissements étrangers. Beaucoup d'entre eux sont connus et ont construit leur réputation autour d'un affichage fort dans quelques disciplines. L'exemple, certes bateau du Massachusetts Institute of Technology (MIT), est instructif. Son image et sa réputation sont construites autour de

l'innovation et de la technologie, et pourtant on y trouve des prix Nobel, des chercheurs et des enseignants de très grande qualité dans toutes les disciplines, même les plus fondamentales (physique, économie, sciences de l'Univers, mathématiques ....). Il est donc possible qu'un site universitaire affiche un ou deux axes de recherche qui exercent une force d'entraînement remarquable pour les autres disciplines et sur la recherche développée dans les laboratoires industriels. Nous ne sommes pas encore à ce stade sur le site de Lyon et pourtant nous en avons le potentiel.

Nos laboratoires et nos formations obtiennent de bonnes performances dans quasiment toutes les disciplines mais nous n'avons jamais su faire émerger un ou deux axes de recherche, qui identifierait Lyon comme un centre attractif et mondialement reconnu. Il en résulte que les décideurs, universitaires et industriels, n'associent pas tout de suite Lyon à leur liste de grandes cités marquées par la recherche. La conjoncture est en train de changer et plusieurs indicateurs le prouvent. En 2005, Lyon et son Université ont marqué le paysage universitaire français. Des éléments ne trompent pas. 2005, c'est l'année des pôles de compétitivité de dimension mondiale LyonBiopôle et Axelera ; mais aussi d'autres à vocation nationale (Lyon Urban Trucks, Lyon Game, Techtera, Plastipolis). N'est ce pas le moment de construire notre image, comme le MIT autour de quelques axes forts comme la biologie ou la chimie en promouvant et en assurant, derrière, une recherche et une formation de la meilleure facture dans les autres disciplines. Voilà à mon avis l'enjeu des prochaines années pour l'Université de Lyon. Ce projet ambitieux n'aboutira que si nous tous, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels techniques et administratifs et étudiants, participons à sa construction.